



PROjet régional de renfort en hygiène auprès du secteur MEDico-Social (PROMES)

**ACTION 5 : Assurer la coordination régionale de l'appui
opérationnel en PIAS pour les EMS : mise en œuvre des
Equipes Mobiles d'Hygiène (EMH) en Grand Est**

Bilan d'activités 2022 & plan d'actions 2023 PROMES

Par l'équipe PROMES CPias Grand Est

Dr Florence LIEUTIER-COLAS
Marina PEREIRA-COLOT

Relecture :
Dr Loïc SIMON, responsable du CPias Grand Est
DQPI & DA, ARS Grand Est

Document finalisé le 5 Avril 2023.



**Équipe Mobile d'Hygiène
en Grand Est**

SOMMAIRE

Acronymes	3
Contexte	4
Composition des EMH et temps dédié aux ESMS	5
Périmètre d'actions des EMH	6
Missions et indicateurs	10
Organisation de travail au sein des EMH	13
Coordination fonctionnelle par le CPIas GE et bilan d'activités PROMES	13
Formations	18
Moyens et financement	18
Plan d'actions PROMES 2023	19
Discussion et perspectives	22
Références bibliographiques	24
Annexes	25
Annexe 1. Questionnaire en ligne besoins des EMH	25
Annexe 2. Bilan d'actions et indicateurs EMH GE 2022	37

ACRONYMES

ARS	Agence Régionale de Santé
BMR	Bactéries Multi-Résistantes
BHRe	Bactéries Hautement Résistantes émergentes
COTECH	COmité TECHnique
CPias	Centre d'appui pour la Prévention des infections associées aux soins
DAMRI	Démarche d'Analyse pour la Maitrise du Risque Infectieux
EHPAD	Établissement d'Hébergement de Personnes Agées Dépendantes
EOH	Équipe Opérationnelle d'Hygiène
EMH	Équipe Mobile d'Hygiène
ES	Établissements Sanitaires
ESMS	Établissements et Services Médico-Sociaux
ETP	Équivalent Temps Plein
FAM	Foyer d'Accueil Médicalisé
GEA	Gastro-Entérite Aigue
IDE	Infirmier(e) Diplômé(e) d'État
IDEH	Infirmier(e) Diplômé(e) d'État en Hygiène
IAS	Infections Associées aux Soins
IRA	Infection Respiratoire Aiguë
MAS	Maison d'Accueil Spécialisée
PCI	Prévention et Contrôle des Infections
PIAS	Prévention des Infection Associée aux Soins
SHA	Solution Hydro-Alcoolique

CONTEXTE

En 2020, la crise sanitaire due au Sars-CoV-2 a majoré les demandes d'appui des établissements sanitaires et médico-sociaux (ESMS) dans le domaine de la prévention du risque infectieux en Grand Est, tout comme partout en France. Si certains ESMS rattachés à un établissement hospitalier ont pu bénéficier de l'aide d'une équipe opérationnelle d'hygiène, cela n'a pas été le cas pour la majorité des ESMS qui peuvent être très isolés sur cette problématique.

Au cours de l'été 2020, le CPias GE a informé l'ARS de cette situation non maîtrisée dans la prévention du risque infectieux en ESMS. C'est pourquoi la directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Grand Est a confié au Centre d'appui pour la Prévention des infections associées aux soins (CPias GE) une mission de 3 ans (2021-2023) en janvier 2021, dont l'objectif était de renforcer l'appui territorial afin de pouvoir apporter à chaque structure une aide opérationnelle dans le domaine de la Prévention des infections associées aux soins (Pias).

L'ensemble des travaux réalisés par le CPias Grand Est depuis 2021 à aujourd'hui dans le cadre de ce projet EMH en Grand Est PROMES sont disponibles sur le site du CPias Grand Est :

<https://www.cpias-grand-est.fr/index.php/secteur-medico-social/promes/>

Ce document décrit :

- Une actualisation de la composition des EMH, de leur périmètre d'actions, leurs missions et les indicateurs d'activités, ainsi que des missions de coordination fonctionnelle du CPias GE, au regard des propositions nationales faites par la SF2H en 2022 et de notre expérience en Grand Est
- Notre bilan des actions 2022 portées par l'équipe PROMES EMH en Grand Est
- Et le plan d'actions proposé pour l'année 2023 au regard de tous ces éléments.

COMPOSITION DES EMH ET TEMPS DEDIE AUX ESMS

Les EMH sont adossées à une EOH déjà existante et structurée dans la mesure du possible. Cette EOH devra disposer, pour les lits de nature sanitaire de l'établissement de santé, de ratios de personnel en cohérence avec les ratios définis par la circulaire 2000-645 du 29 décembre 2000 relative à l'organisation de la lutte contre les infections nosocomiales dans les établissements de santé, soit 1 ETP paramédical pour 400 lits et 1 ETP médical pour 800 lits.

La Société Française d'Hygiène Hospitalière (SF2H) a été saisie le 15 mars 2021 par le Ministère des Solidarités et de la Santé ([saisine n°D.21-007596](#)) pour produire des recommandations guidant le dispositif sur le volet « Prévention et Contrôle de l'Infection » dans le cadre de la Stratégie Nationale de Prévention des Infections et de l'Antibiorésistance 2022-2025.

La modélisation proposée par la SF2H en décembre 2021 est la suivante :

RECOMMANDATIONS DE LA SF2H

La SF2H préconise que le nombre d'ESMS (indépendamment de sa taille) soit le dénominateur choisi (FINESS géographique) pour calculer les ressources humaines de préférence aux nombres de lits ou places. Il est certes moins précis mais évite d'écarter les ESMS de très petite taille. L'expérience des régions ayant des EMH montre que le temps à consacrer est équivalent entre deux structures de taille différente car il faudra assurer un déplacement et une prise en charge équivalente entre ces structures hétérogènes.

La modélisation est la suivante :

Une EMH est constituée *a minima* de :

- 1 ETP IDEH + 0,5 ETP Praticien pour un volume de 20 à 25 ESMS, et dans la limite d'un maximum de 1 500 lits pour ce ratio.
- un temps de secrétariat dédié à l'EMH doit s'envisager et peut être mutualisé avec un secrétariat de l'établissement hébergeant l'EMH.

La modélisation devra prendre en compte les critères suivants :

- La superficie de la zone géographique à couvrir et les distances parcourues par les professionnels.
- Une possible mutualisation EOH/EMH sur la fonction cadre peut s'envisager.

Point d'attention sur le financement des EMH

Des financements pérennes sont à favoriser pour recruter et fidéliser les professionnels.

Pour la région Grand Est, le mode de calcul des moyens attribués a été calculé sur le ratio suivant :

- 1 ETP d'IDE hygiéniste et 0,2 ETP d'encadrement intervenant auprès d'une moyenne de 18 ESMS, lors du lancement de l'AAC en 2021.

Remontées du terrain en Grand Est après 12 mois de lancement du dispositif EMH :

- Difficulté à ce jour pour prendre en charge 18 ESMS
- Difficulté d'organisation du temps de travail sur site et sur temps de « bureau »
- Retour à faire à 24 mois du dispositif de la taille du périmètre au vue de l'expérience acquise par les EMH au bout de deux ans de travaux (1er semestre 2024 au vu des deux premiers bilans annuels).

PERIMETRE D'ACTION DES EMH

Toutes les informations à notre disposition sont centralisées et actualisées dans un fichier Excel recensant tous les ESMS du Grand Est.

Un codage a été intégré, afin de recenser l'état actuel du renfort en Pias apporté aux ESMS en Grand Est :

0	Pas de renfort
1	Renfort par une EOH
2	Renfort par une EMH
3	Autre renfort

Pour les 266 ESMS non répondeurs en juin 2022, il a été acté en COTECH de contacter par téléphone toutes les EOH non encore répondeurs, afin de savoir lesquels elles renforcent éventuellement. En l'absence de réponse, il a été considéré que les ESMS n'ont pas de renfort en Pias.

A ce jour en mars 2023 sur 787 ESMS :

- **388 n'ont pas de renfort (déclaration de non renfort lors des 2 questionnaires en ligne en avril 2021 et avril 2022 ou jamais répondu aux questionnaires)**
- **210 ont le renfort d'une EOH**
- **175 ont le renfort d'une EMH**
- **14 ont déclaré avoir un autre renfort par un intervenant extérieur (Groupe KORIAN) ou IDEH avec DUPIAS ou DUPIN sur site.**

Les EMH « historiques » alsaciennes financées par l'ARS GE depuis avant 2019 (dates de début de financement inconnues) ont été contactées avec l'objectif de les intégrer au dispositif régional PROMES, si volontaires :

- **GHRMSA** (montant 177 000 euros de financement FIR versé au GHRMSA pour l'équipe d'hygiène hospitalière renouvelé annuellement) : point fait avec la Dr P.Minery 01/02/2023 : plus d'EMH historique, tous les EMS ont été rattachés à l'EMH du GHRMSA
- **CH Colmar** (montant 170 000 euros de financement renouvelé annuellement) : contact I Bourgeois 01/02/2023 : les EHPAD de Ribeauvillé et Guebwiller sont renforcées par l'EOH (noté dans le fichier Excel)
- **CH Rouffach** (pas de financement versé par l'ARS GE) : contact avec Philippe Gaspard le 01/02/2023 : l'EOH du CH de Rouffach apporte depuis plusieurs années et sans financement dédié son expertise en PRI à plusieurs établissements sanitaires et à 17 ESMS (15 EHPAD, 1 MAS et un FAM) listés ci-dessous (et dans le fichier Excel) :

finess_geograph ique	finess_juridique	nom	adresse	cp	complement	lieudit_bp	commune
680002086	680012648	EHPAD RESID DE LA WEISS AMMERSCHWIHR	7 RUE DU TIR	68770			AMMERSCHWIHR
680000965	680001153	EHPAD RM CANTON VERT PHV LE BONHOMME	33 RUE DES BRUYERES	68650			BONHOMME
680004090	680000981	EHPAD ENSISHEIM	7 RUE COLBERT	68190			ENSISHEIM
680011319	680001153	EHPAD RM CANTON VERT FRELAND	54 GRAND RUE	68240			FRELAND
680011285	680001088	EHPAD MAISON ZIMMERMANN	23 QUAI DE LA LAUCH	68500			ISSENHEIM
680011293	680012648	EHPAD RESID DE LA WEISS KAYSERSBERG	21 RUE DU COUVENT	68240			KAYSERSBERG VIGNOBLE
680011301	680001153	EHPAD RM CANTON VERT LAPOUTROIE	53 RUE DU GENERAL DUFIEUX	68650			LAPOUTROIE
680011335	680001112	EHPAD CENTRE HOSPITALIER MUNSTER	6 RUE DU MOULIN	68140			MUNSTER
680011343	680000981	EHPAD RESIDENCE XAVIER JOURDAIN	6 RUE XAVIER JOURDAIN	68600			NEUF BRISACH
680011350	680001153	EHPAD RM CANTON VERT ORBEY	231 PAIRIS	68370			ORBEY
680011251	680000411	EHPAD CH DE PFASTATT	1 RUE HENRI HAEFFELY	68120			PFASTATT
680016185	680001179	FOYER D' ACCUEIL MEDICALISE	27 RUE DU 4EME R S M	68250		BP 29	ROUFFACH
680011392	680001179	EHPAD MAISON SAINT JACQUES	2 RUE MARECHAL LEFEBVRE	68250			ROUFFACH
680003662	680001179	MAS L'ENVOLEE	27 RUE DU 4EME R S M	68250		BP 29	ROUFFACH
680011418	680001088	EHPAD LES CAPUCINES	80 ROUTE DE GUEBWILLER	68360			SOULTZ HAUT RHIN
680001070	680000759	EHPAD DE SOULTZMATT	22 RUE DE L'HOPITAL	68570			SOULTZMATT
680011434	680001096	EHPAD DU BRAND	1 IMPASSE ROESCH	68230			TURCKHEIM

- **GH Sélestat-Obernai** : contact Béatrice Mongardon le 22/03/2023 : création d'une EMH historique en 2009 (ou EOH inter-établissements) en renfort en PRI pour plusieurs ES avec des EHPAD et l'EHPAD Marcel Krieg à Barr. Difficultés de RH, mais volontaire pour partager des outils pratico-pratiques entre EMH. Pas de MAS, ni FAM dans le périmètre.
 - ES sous convention listés ci-dessous :
 - Hôpital Intercommunal du Val d'Argent : SSR = EHPAD (2 sites Ste Marie aux mines et Sainte Croix au mines = St Vincent)
 - Hôpital de Rosheim St Jacques : SSR et EHPAD
 - Hôpital local Molsheim : SSR, USLD et EHPAD (3 sites = EHPAD centre-ville, du Krummbruechel à Molsheim, Marie Roberta à Bischoffsheim
 - Barr : EHPAD Marcel Krieg.

A ce jour en mars 2023, 8 EMH sont opérationnelles sur le Grand Est.

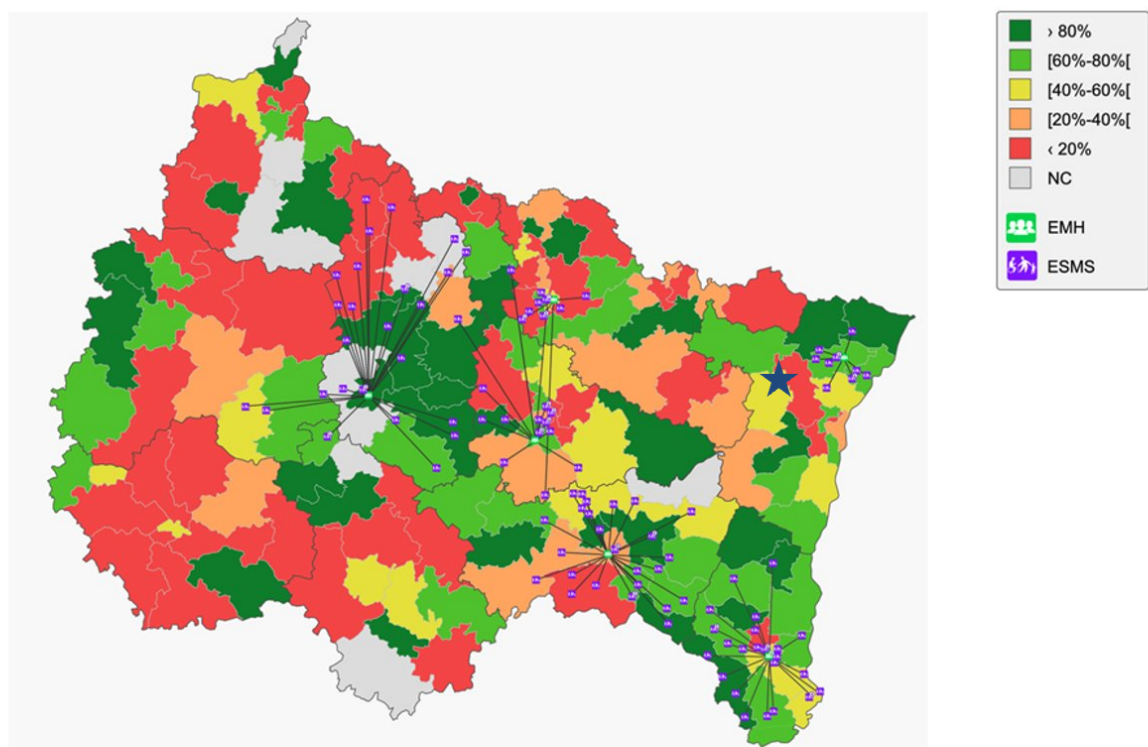


Figure 1. Répartition des ESMS couverts par une EOH par canton (en % de lits et places) (Données Recensement 2021 et PAO-COVID 2020) et des périmètres des 7 premières EMH à venir en Grand Est.

Un nouvel appel à candidatures a été publié le 8 février 2023 sur le site de l'ARS Grand Est, en vue du financement de 5 nouvelles équipes mobiles d'hygiène en Grand Est, ce qui devrait faire 13 EMH en Grand Est et en ciblant la Champagne Ardennes (aucune EMH opérationnelle à ce jour en Champagne Ardennes faute de RH).

[Appel à candidature pour la création d'équipes mobiles d'hygiène intervenant en EHPAD, MAS et EAM/FAM | Agence régionale de santé Grand Est \(sante.fr\)](#)

Les porteurs devront déposer leur dossier de candidature **avant le 14/04/2023 par voie dématérialisée**, à l'adresse suivante : ars-grandest-da-parcours-pa@ars.sante.fr
Toutes les questions relatives à la procédure d'appel à candidatures sont à adresser à cette même adresse mail.

Besoin évalué à 27 EMH en tout pour couvrir la région Grand Est sur le ratio de 1 ETP IDE pour 18 à 20 ESMS.

Le temps de trajet aller de l'EMH ne doit pas excéder une heure autour de l'ES/EOH de rattachement lors de ses interventions en ESMS (EHPAD, MAS, FAM).

MISSIONS ET INDICATEURS PROPOSES PAR LE GT NATIONAL EMH DE LA SF2H EN 2021 ET 2022.

Les missions des EMH peuvent être regroupées selon 4 grands axes, détaillés dans la *Réponse à la Saisine de la Société Française d'Hygiène Hospitalière par le Ministère des Solidarités et de la Santé, validé le 26 novembre 2021. Rôle et missions des EOH et des EMH. 25 pages.*

1. Prévention des infections

Pour élaborer, promouvoir et accompagner la mise en œuvre d'un référentiel des mesures de prévention des IAS et accompagner l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de prévention des IAS intégrant la maîtrise de l'antibiorésistance, cette première mission de « prévention » associe les points ci-dessous :

- Analyse des risques infectieux, évaluation et gestion des risques :
 - Evaluation du niveau de maîtrise du risque infectieux dans la structure, analyse basée sur un référentiel, un document d'analyse et de maîtrise du risque Infectieux (DAMRI, manuel d'évaluation, cartographie/visite des risques...);
 - Aide à l'élaboration du programme d'actions prioritaires en collaboration avec la direction, l'encadrement médical et paramédical ou encadrement de proximité ;
 - Accompagnement et aide à communiquer sur le niveau de maîtrise du risque infectieux et le programme d'actions proposées auprès des professionnels, résidents/usagers et familles ;
- Prévention - Promotion des bonnes pratiques en termes de prévention des infections :
 - Contribution à l'élaboration, à l'actualisation et à la diffusion des protocoles de bonnes pratiques au sein de l'ESMS : protocoles de base, d'organisation, protocoles en lien avec les risques épidémiques ;
- Participation aux instances des ESMS sur la thématique du risque infectieux :
 - Appui à la direction des ESMS ;
 - Participation à l'instance de suivi dans l'amélioration de la PCI et de l'antibiorésistance, de la couverture vaccinale des résidents et des professionnels ;
 - Interventions sur ce thème au sein d'autres instances (commissions gériatriques, conseil de vie sociale ...);

- Conseil et aide de l'ESMS sur les actions concernant l'environnement (achat de matériel, produits de bionettoyage, protection de chantier, architecture lors de réhabilitation et construction de nouveaux locaux, circuits...), aide à la création et suivi du carnet sanitaire du réseau d'eau.

2. Formation

Cette mission de formation va de la conception à la réalisation d'actions de formation continue dans le domaine de la gestion du risque infectieux pour les professionnels de santé. Elle porte sur :

- L'information et la formation des personnels aux bonnes pratiques :
 - par un état des lieux des personnels formés au cours des 5 dernières années ;
 - en contribuant à l'élaboration du plan annuel de formation continue ;
- L'identification et la formation des correspondants en hygiène parmi le personnel des unités ainsi qu'un responsable/ référent « Prévention du Risque Infectieux » dans la structure (médecin coordinateur, IDE coordinateur, directeur ...) ;
- La participation à l'animation du réseau des correspondants en hygiène des ESMS au travers des organisations territoriales.

3. Surveillance

La surveillance s'intéresse à la mesure du risque infectieux, mais aussi à l'alerte :

- Pour aider à la mise en œuvre d'une surveillance épidémiologique des infections associées aux soins, optimiser le recueil et l'utilisation des données de surveillance et l'analyse de ces signaux :
 - Organisation du repérage des IAS en encourageant la participation aux enquêtes nationales (exemple Prev'EHPAD 2016 et demain PREVIAS, mesure de la consommation des SHA...) et régionales ;
 - Organisation du recensement des épisodes infectieux survenus dans l'établissement ;
 - Détermination de la criticité (gravité x fréquence) de chaque épisode infectieux selon un modèle existant et réalisation d'une analyse rétrospective de l'ensemble des épisodes infectieux observés dans la structure ;
- En alerte, par le traitement et la gestion d'un signalement de colonisation ou d'infection associée aux soins ou d'épidémie :
 - Accompagnement de la déclaration et de l'investigation de l'évènement infectieux signalé par l'ESMS sur le portail national selon les critères en vigueur. Il est nécessaire que l'EMH soit incluse dans le circuit de signalement et de gestion de ces épisodes en lien avec l'ARS et le CPias ;

- Accompagnement des ESMS dans l'investigation des épisodes infectieux et dans la mise en place des mesures de contrôle, ainsi que dans la gestion des alertes sanitaires : actions, suivi, signalement lors de la survenue d'épidémie (IRA, GEA, BMR-BHRe, *Clostridioides difficile*, COVID-19...).

4. Evaluation

Par la promotion et l'accompagnement de l'évaluation d'une pratique de soins en encadrant l'évaluation des pratiques et des organisations à l'aide d'outils adaptés :

- Evaluation périodique de la maîtrise du risque infectieux pour mesurer la progression par des audits et autres évaluations des pratiques professionnelles ;
- Promotion et mise en œuvre des modalités de retour d'expérience à l'issue d'une épidémie ;
- Suivi d'indicateurs niveau ESMS d'organisation, de moyens, d'activités et de résultats, alimentant un rapport d'activités annuel au sein de chacun des ESMS en lien avec le CPias et l'ARS, et conduite d'une réflexion sur de nouveaux indicateurs.

Le bilan des activités de l'EMH se fera par la rédaction d'un rapport annuel d'activités qui sera remis à l'ARS GE.

Bilan travaillé en 2022 en lien avec le CPias et l'ARS, avec proposition d'indicateurs de suivi au regard des indicateurs EMH proposés au niveau national par le GT SF2H.

Le CPias Grand Est fera un bilan régional annuel du dispositif EMH à partir des bilans de chaque EMH, ce qui permettra d'optimiser notre stratégie régionale en Grand Est

ORGANISATION DE TRAVAIL AU SEIN DES EMH

La coordination de l'EMH est sous la responsabilité du praticien hygiéniste de l'EOH/EMH :

- Management et coordination de l'équipe, organisation du travail de l'EMH
- Définition des priorités, développement d'une gestion documentaire et d'un travail partagé
- Définition d'un plan d'actions et réalisation d'un bilan annuel d'activités.

Le cadre de santé hygiéniste peut assurer des missions de coordination, notamment en situation de pénurie de praticiens hygiénistes.

Le conseil médical ne faisant pas partie de ses compétences, du temps de praticien hygiéniste sera à prévoir soit au CPias, soit dans une EMH voisine, soit dans une Equipe mobile de territoire, afin de répondre aux questions médicales qui se posent à l'EMH.

Dans le cadre d'une nouvelle organisation d'accompagnement des ESMS, il faut prévoir et favoriser des articulations entre les EMH et les autres équipes transversales existantes : équipes mobiles de soins palliatifs (EMSP), de gériatrie (EMG), d'infectiologie (EMI) ou EMA (Equipe Multidisciplinaire en Antibiothérapie).

COORDINATION FONCTIONNELLE PAR LE CPIAS GRAND EST ET BILAN D'ACTIVITES 2022

D'après les propositions du GT national missionné par la SF2H, les CPias contribuent à la coordination fonctionnelle des EMH sans positionnement hiérarchique.

L'instruction du 3 mars 2017 relative à l'organisation régionale des vigilances et de l'appui sanitaire rappelle que les CPias assurent la coordination ou l'animation de réseaux de professionnels de santé concourant à la prévention des IAS et à la lutte contre l'antibiorésistance. On entend par coordination, un accompagnement, un monitoring des EMH en lien avec l'ARS pour faciliter leurs actions de terrain.

Le CPias peut favoriser ainsi l'existence ou la mise en place de journées régionales, groupes de travail, formations, plateforme collaborative, outils online, aide à la décision, actualisation d'un annuaire partagé des différents intervenants (EOH, EMH, directeurs des ESMS, médecins coordonnateurs, infirmiers de coordination des ESMS, EMA en lien avec le CRAtb, etc...). Il pourra également proposer des actions régionales destinées aux ESMS et mises en œuvre par les EMH.

En contrepartie, un temps sera dédié au CPias pour assurer la coordination des EMH de sa région et fera l'objet d'un financement spécifique complémentaire pour disposer des ressources humaines nécessaires.

Le CPias Grand Est fonctionne selon cette proposition dans le cadre d'un FIR dédié "PROMES EMH en Grand Est"; ce qui permet le financement au CPias GE de temps dédiés pour le projet de coordination fonctionnelle du dispositif EMH en GE PROMES:

- 0,5 ETP médical ;
- 1 ETP para-médical.

L'équipe PROMES EMH en Grand Est du CPias GE réalisera chaque année un bilan des actions menées pour l'accompagnement des EMH (voir Tableau 1. Bilan d'actions 2022).

Tableau 1. Bilan d'actions PROMES 2022.

Bilan actions PROMES 2022				
Pourquoi?	Quoi?	Qui?	Comment?	Quand?
Nom du projet	Nom de la tâche	Personne(s) en charge	Autres ressources	Dead Line
Action 5: assurer la coordination régionale de l'appui opérationnel en prévention des infections associées aux soins pour les ESMS.	227 ESMS sans réponse en 2021. Relance de l'application de recensement.	O.ALI-BRANDMEYER	F.LIEUTIER-COLAS, M.PEREIRA-COLOT	Juin 2022 et actualisation au fil de l'eau
	Mettre à jour le listing des ESMS pris en charge par les EMH.	O.ALI-BRANDMEYER	F.LIEUTIER-COLAS, M.PEREIRA-COLOT	
	Création de 2 nouvelles équipes EMH en Champagne - Ardennes sur l'année 2022.	ARS GE	F.LIEUTIER-COLAS, M.PEREIRA-COLOT	1 équipe sur Saverne-Sarresbourg 1 dossier déposé par le CHINA
Action 5: assurer la coordination régionale de l'appui opérationnel en prévention des infections associées aux soins pour les ESMS. Animation	Réunion Teams de suivi at accompagnement EMH par le Cpias GE bimensuel	F.LIEUTIER-COLAS, M.PEREIRA-COLOT		2022
	Mailing informations importantes, actualités, webinaires, GT de travail...	M.PEREIRA-COLOT	Cpias GE	2022
	Réalisation d'une Newsletter suivi du projet PROMES.	F.LIEUTIER-COLAS, M.PEREIRA-COLOT	EMH, ARS GE	mars aout novembre 2022
	Organisation des réunions COSUCO.	F.LIEUTIER-COLAS, M.PEREIRA-COLOT	ARS et Cpias	juin et decembre 2022
	Organisation de la journée nationale EMH.	L.SIMON	GT national JNEMH	10 octobre 2022
	JRPias: session prévention des IAS en gériatrie et milieu du handicap.	F.LIEUTIER-COLAS, M.PEREIRA-COLOT	GT formation Cpias GE	29 et 30 septembre 2022 à Nancy
	Organisation de Webinaire ESMS/EMH/EOH : - la communication engageante, - prévention des escarres, soins de plaies et pansements + soins de stomie, - DARI 2.	GT formation Cpias GE	EMH	Webinaire plaies et stomies réalisé en juin 2022 les deux autres webinaires/animations sont reportés en 2023
	Organisation d'une journée régionale EMH/ESMS.	F.LIEUTIER-COLAS, M.PEREIRA-COLOT	Cpias GE	Journée nationale 2022

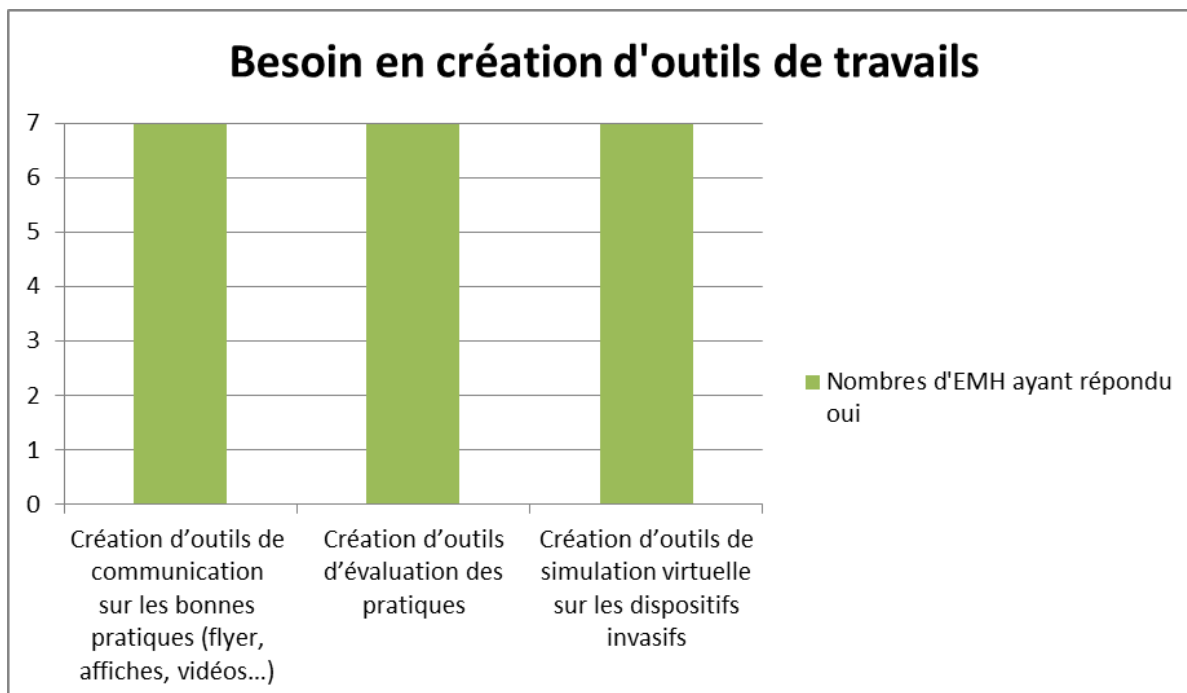
Action 5: assurer la coordination régionale de l'appui opérationnel en prévention des infections associées aux soins pour les ESMS. Formation	Réaliser un catalogue des formations Pias disponible en GE. En réaliser la communication.	M.PEREIRA-COLOT	O.BAJOLET A.FLORENTIN T.LAVIGNE F.LIEUTIER-COLAS E.POIRIER	Réalisé non diffusé
	Organisation logistique et contenu de la formation initiale des IMH 2022.	F.LIEUTIER-COLAS, M.PEREIRA-COLOT	EMH	Première session mars 2022
		F.LIEUTIER-COLAS, M.PEREIRA-COLOT	EMH	Seconde session septembre 2022
	Modules de formation référent Pias en ESMS en Grand-Est.	GT formation CPias GE		2022
	Questionnaire de recensement des besoins en formation, outils, animations sur la PRI auprès des EMH.	M.PEREIRA-COLOT		Juillet 2022
	Questionnaire de recensement des besoins en formation sur les IAS auprès des ESMS.	M.PEREIRA-COLOT	GT formation CPias GE	2022
Action 5: assurer la coordination régionale de l'appui opérationnel en prévention des infections associées aux soins pour les ESMS. Outils	Création de groupe de travail Teams EMH, CPias GE.	M.PEREIRA-COLOT		Réalisé en 2022, mis en place d'un GOOGLE DRIVE en fin d'année 2022
	Réalisation d'une Clé USB outils EMH.	M.PEREIRA-COLOT	EMH, CPias GE, CPias Occitanie, CPias Bretagne	
	Création de groupe Whatsapp.	F.LIEUTIER-COLAS		2022
	Modèle tableau EXCELL pour bilan activité EMH, selon indicateurs nationaux.	M.PEREIRA-COLOT	GT national EMH	2022
	Création de divers outils de communication, informations...	M.PEREIRA-COLOT	EMH	2022

Une enquête en ligne avec l'objectif de recenser les besoins et attentes des EMH de la région GE a été réalisée en juillet 2022.

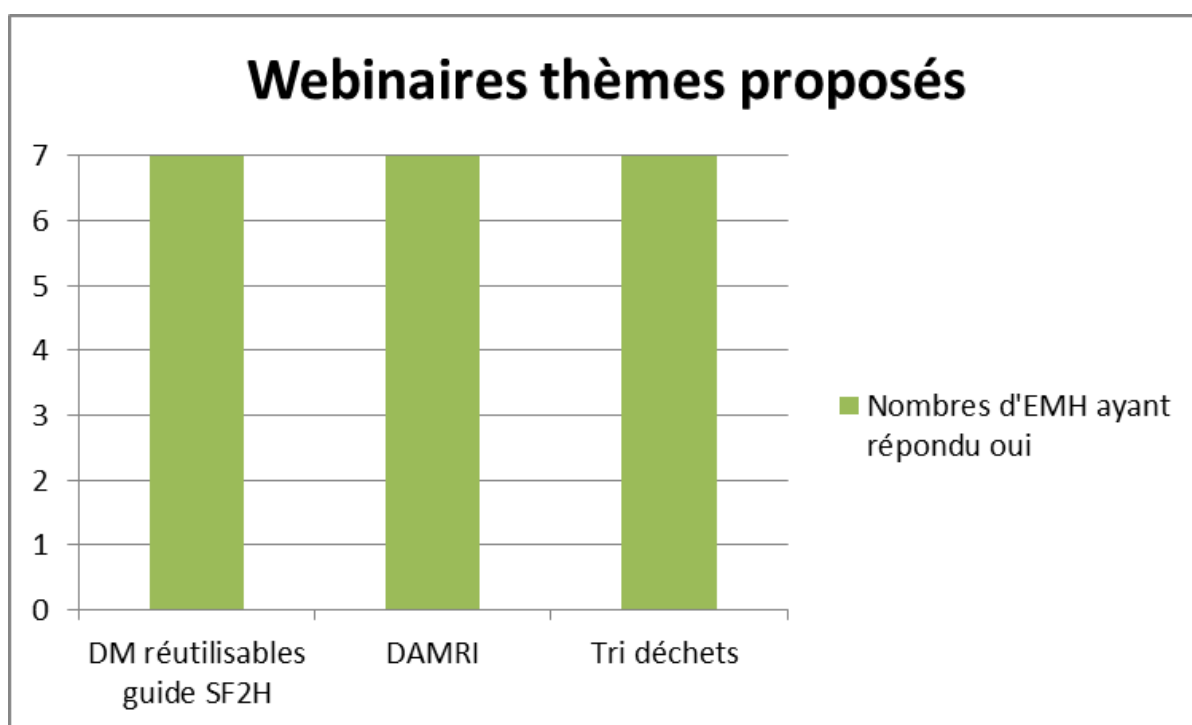
Un questionnaire en ligne concernant leurs **missions et besoins en outils, animations et formations** a été soumis aux 7 premières EMH de juin à août 2022 (questionnaire en annexe 2). Les principaux résultats sont présentés ici :



Parmi les missions attendues de la part des EMH, les principales missions (élaborer des programmes de PRI, indicateurs, conseils, protocoles, formations, gestion d'épidémies, évaluation) sont investies par les 7 premières EMH. Une EMH est en difficulté pour les visites de risque et la promotion de la vaccination. Et 4/7 sont en difficulté pour animer un réseau de correspondant en hygiène et promouvoir le bon usage des antibiotiques (BUA).

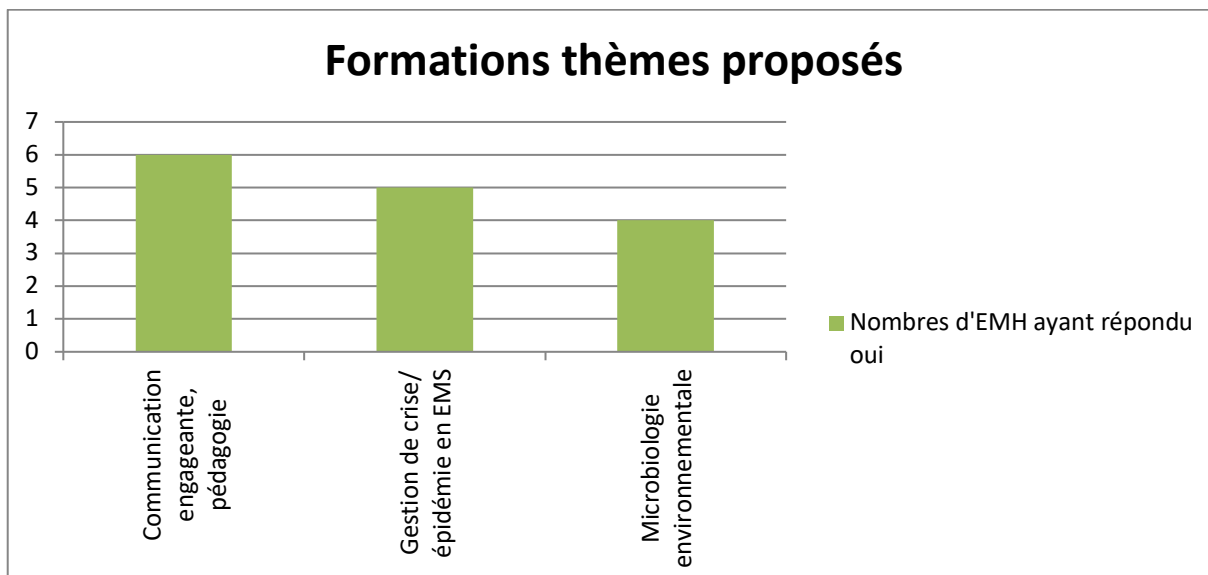


Afin de remplir leurs missions, les EMH ont exprimés un besoin d'outils de communications sur les bonnes pratiques en hygiène, d'outils d'évaluation des pratiques, mais aussi d'outils de simulation virtuelle sur les dispositifs invasifs.



Parmi les sujets qu'elles souhaitent que nous traitions lors de webinaires :

- Les DM réutilisables
- Le DAMRI
- Et le tri des déchets



Parmi des thèmes proposés pour de prochaines formations : la communication engageante, la gestion d'épidémies et la microbiologie environnementale.

Notre plan d'actions 2023 a été élaboré afin de répondre aux besoins et attentes des 7 premières EMH de notre région exprimés lors de cette enquête en ligne réalisée en juillet 2022, et en s'inspirant de ce que les autres CPIas proposent à leurs réseaux d'EMH.

FORMATIONS

D'après les propositions du GT national missionné par la SF2H :

- Il est envisageable de recruter des professionnels infirmiers non formés à l'hygiène et à la prévention et au contrôle des infections sous réserve qu'ils aient une bonne connaissance du secteur médico-social, et d'un accompagnement par le CPIas ; et qu'ils s'engagent à valider une formation diplômante DUPIAS ou DUPIN dans un délai raisonnable (2 ans au maximum)
- Pour le praticien hygiéniste : praticien, médecin ou pharmacien, issus notamment de la filière hygiène, biologie, santé publique et possédant un DU d'hygiène au minimum, FST HPIR à terme.

MOYENS ET FINANCEMENT

Une convention financière sur trois ans sera établie entre l'ARS et le porteur de l'EMH précisant l'objet de l'action financée, la liste des ESMS inclus, les moyens financiers, les engagements pris par le bénéficiaire, ainsi que les modalités de l'évaluation.

Pour la première année de mise en œuvre en 2022, l'ARS GE mobilise une enveloppe de 721 000 euros sur le fonds d'intervention régional (FIR) permettant le financement de 7 EMH soit 103 000 euros par EMH.

Les crédits alloués par EMH comprennent :

- les frais de personnel : 1 ETP d'IDEH et un temps d'encadrement (médical ou para-médical) de 0,2 ETP maximum
- la prise en charge des frais de déplacement, de formation et de dépenses logistiques afférents au poste de l'IDEH.

Les moyens matériels et logistiques (locaux, véhicules, informatique...) seront mis à disposition par l'établissement porteur.

PLAN D' ACTIONS PROMES 2023

Notre plan d'actions 2023 a été élaboré afin de répondre aux besoins et attentes des 7 premières EMH de notre région, et en s'inspirant de ce que les autres CPias proposent à leurs réseaux d'EMH. Notre plan d'actions est présenté page suivante.

Plan d'action PROMES 2023

Pourquoi?	Quoi?	Qui?	Comment?	Quand?
Projet	Tâche	Responsables	Autres ressources	Date limite
Action 5: assurer la coordination régionale de l'appui opérationnel en prévention des infections associées aux soins pour les ESMS.	Bilan actions CPias PROMES 2022 et plan actions 2023	FLC - MPC	CPias GE / ARS GE	Mars 2023
	Synthèse des BA des 7 premières EMH	FLC - MPC	CPias GE / ARS GE	Juin 2023
	Proposer des scénarios d'organisation régionale à moyen et long termes	FLC - MPC	CPias GE / ARS GE	Mars 2023
	Mettre à jour la carte du Grand Est avec les besoins en renforts aux ESMS	FLC - MPC	ARS GE	Juin 2023
	Faire un trombinoscope des EMH en place en GE	FLC - MPC	ARS GE	Juin 2023
	Création de 5 nouvelles équipes EMH en 2023	ARS GE	F.LIEUTIER-COLAS, M.PEREIRA-COLOT	Nouvel AAC publié en février 2023
Action 5: assurer la coordination régionale de l'appui opérationnel en prévention des infections associées aux soins pour les ESMS. Animation	Réunion Teams ou présentielle de suivi et accompagnement EMH par le CPias GE mensuel	FLC - MPC		Calendrier 2023 établi et transmis aux EMH
	Mailing informations importantes, veille scientifique, newsletter CPias GE, actualités, webinaires, groupe de travail...	M.PEREIRA-COLOT	CPias GE	Continuité sur 2023
	Rédaction et diffusion Newsletter PROMES	FLC - MPC	EMH, ARS GE	mars, aout, novembre 2023
	Organisation des réunions COSUCO.	FLC - MPC		juillet et décembre 2023
	Point de contact avec l'assurance maladie EMH/EMA	FLC - MPC	ANTIBIOEST, ARS GE	mars 2023
	Première journée de contact avec les instituts de formation en Grand Est	C. DUMAS, E. POIRIER, M.PEREIRA-COLOT	CPias GE	23 mars 2023
	JRPias 2023 : ateliers pratique hygiène bucco-dentaire et BUA + dispositifs médicaux en ESMS, expérience terrain	C.DUMAS, FLC, MPC	EMH, B.PROUVOST (chirurgien dentiste), EMD du CHU de Reims, ANTIBIOEST	19 et 20 octobre 2023
	Organisation de Webinaire : - Bon usage des antibiotiques en EHPAD, rôle des paramédicaux (1h30) - Métiers de la PCI et ses missions, EMH GE (1h) - Nouvel outil d'analyse et de maîtrise du risque infectieux en EMS (DAMRI) - Plaies, pansements et stomies (de 14h à 17h) - Microbiologie environnementale, gestion en EMS (1h)	FLC, MPC, CPias GE	CRAtb GE en support selon les thématiques	- BUA / nov ou déc 2023 - Métiers PCI / 9 mai et 10 oct 2023 - DAMRI / 20 juin et 5 décembre 2023 - Plaies 6 juin 2023 - Microbiologie / 26 septembre 2023

<p>Action 5: assurer la coordination régionale de l'appui opérationnel en prévention des infections associées aux soins pour les ESMS.</p> <p>Formation</p>	Création DIU PIAS en ESMS avec modules ESMS diplômants, avec modules et passerelles avec les DUPIAS	O.BAJOLET, A.FLORENTIN, T.LAVIGNE, F.LIEUTIER-COLAS, L.SIMON, M.PEREIRA-COLOT	R.MAHMOUDI	2024
	Réaliser un kit de formation en PRI. (dépliant pour les nouveaux arrivants, diaporama commentés...)	EMH	FLC - MPC	2023-2024
	Accompagnement des ESMS à la réalisation du DAMRI	GT formation CPias GE	FLC - MPC	20 juin et 5 décembre 2023 sur NANCY, REIMS et STRASBOURG
	Organisation d'une formation prévenir le risque infectieux et les épidémies dans le secteur du handicap à destination des professionnels éducatifs.	GT formation CPias GE	FLC - MPC	2023
	Modules de formation référent Pias en ESMS en Grand-Est. Ouverte aux IMH non diplômé(e)s, dont gestion d'une épidémie en EMS	GT formation CPias GE	FLC - MPC	Poursuite en 2023
	Formation communication engageante, et pédagogie	M.PEREIRA-COLOT	GT formation CPias GE	entretien , atelier et JRPias 2023
	Questionnaire de recensement des besoins en outils, formations, animations sur la PRI auprès des EMH.	M.PEREIRA-COLOT		Poursuivre en 2023
<p>Action 5: assurer la coordination régionale de l'appui opérationnel en prévention des infections associées aux soins pour les ESMS.</p> <p>Outils</p>	Création d'un DRIVE de partage documents.	M.PEREIRA-COLOT		2022
	Plateforme EMH.	FLC - MPC	EMH	2023
	Refonte du site du CPias GE.	C. DUMAS, O.ALI-BRANDMEYER, M.PEREIRA-COLOT	CPias GE	2023
	Création de divers outils de communications, évaluations et informations PRI	M.PEREIRA-COLOT	EMH, CPias GE	Poursuite sur 2023 *le listing sera disponible sur le bilan 2024

DISCUSSION ET PERSPECTIVES

Le premier Appel à Candidatures (AAC) pour financement par l'ARS GE de sept premières EMH en Grand Est publié le 15 juin 2021 a été le démarrage de la construction du dispositif régional d'EMH en région Grand Est. Ce dispositif PROMES (PROjet régional de renfort en hygiène auprès du secteur MEDico-Social) a pour vocation à monter en charge progressivement au cours des années à venir, avec l'objectif à terme de renforcer l'ensemble des ESMS de la région GE. Comme dans les autres régions françaises, les dispositifs régionaux d'EMH ont mis plusieurs années à se construire pour apporter un renfort en hygiène et en PRI (Prévention du Risque Infectieux) aux ESMS, à proposer une couverture exhaustive à l'ensemble des ESMS. En 2021, 100% des EHPAD étaient couverts en Auvergne-Rhône-Alpes, 30% en Occitanie et 10% en Nouvelle Aquitaine, pour des dispositifs régionaux qui ont démarré en 2013, 2014 et 2019 respectivement.

Suite à cet AAC de l'ARS GE en juin 2021, douze projets d'EMH ont été déposés et sept ont été retenus pour financement. Vu le contexte difficile en terme de recrutement de professionnels formés en PRI en Grand Est, tout comme ailleurs en France, les 7 premières EMH n'ont été opérationnelles pour les premières qu'en janvier 2022, et avec des recrutements jusqu'en septembre 2022. Les 7 EMH rendront leur premier bilan d'activités pour les mois d'exercice 2022 d'ici au 31/03/2023, et l'équipe PROMES du CPias GE fera un premier bilan global d'activités des premières EMH d'ici juin 2023, afin d'en extraire les premiers enseignements et pistes d'optimisation du dispositif régional. Le bilan régional d'activités des EMH (disponible en Annexe 2) est composé d'indicateurs proposés en cohérence avec la réflexion nationale concomitante qui avait pour objectif de proposer des indicateurs nationaux d'actions et d'impact des EMH (Réponse à la Saisine de la Société Française d'Hygiène Hospitalière par le Ministère des Solidarités et de la Santé, finalisée le 26/07/2022. Les indicateurs des programmes de prévention et contrôle des infections (PCI) dans le secteur médico-social).

Les 7 premières EMH financées étant sur les territoires lorrains (4 EMH) et alsaciens (3 EMH), l'équipe PROMES a exploré les pistes, afin de créer si possible les prochaines EMH en Champagne-Ardenne, territoire en déficit de ressources en PRI particulièrement dans le secteur médico-social. Aujourd'hui quatre dossiers champardennais sont attendus en réponse au second AAC pour 5 nouvelles EMH en Grand Est, AAC publié par l'ARS GE en février 2023, avec une date limite de dépôt des dossiers le 14/04/2023.

En parallèle, un dossier a été déposé par le CH de Saverne-Sarrebourg en mai 2022 et accepté pour financement par l'ARS GE en décembre 2022. Aujourd'hui la région GE compte 8 EMH, réseau d'EMH coordonné par l'équipe PROMES du CPias GE.

Plusieurs « EMH historiques » fonctionnent depuis une quinzaine d'années en Alsace, des « EOH inter établissements » portées par le GHRMSA, le CH de Colmar, le CH de Rouffach, et le GHSO (Groupement Hospitalier Sélestat Obernai), certaines financées, d'autres pas. Toutes ont été contactées par l'équipe PROMES, afin de leur proposer d'intégrer le dispositif régional PROMES. Le GHRMSA porte aujourd'hui une EMH dans le cadre du projet régional PROMES, et le CH de Rouffach envisage de déposer un projet d'EMH dans le cadre de l'AAC 2023 en cours.

Ainsi, depuis janvier 2022, l'équipe PROMES du CPias GE coordonne et accompagne les EMH opérationnelles en région GE. Ce document décrit les actions réalisées en 2022, et le programme d'actions 2023, programme établi suite à un questionnaire en ligne réalisé en juillet 2022 auprès des 7 EMH, afin de recueillir leurs besoins et attentes en terme de formations, outils, ... Nous avons en GE l'opportunité de dédier du temps à l'accompagnement des EMH, avec le financement de 1,5 ETP médical et paramédical au sein de l'équipe du CPias GE. Tous les CPias ne bénéficient pas de ce temps dédié en coordination fonctionnelle financé par notre ARS GE.

Plusieurs points importants en termes de coordination, d'ETP nécessaires, de missions, de périmètres et d'indicateurs de suivi et d'impact ont été discutés tant au niveau régional que national. La feuille de route proposée au niveau national par la SF2H permet de clarifier et harmoniser les attendus de ces dispositifs d'EMH. Ainsi un **GT national EMH missionné par la SF2H** et piloté par le Dr Loïc Simon a discuté et rédigé deux propositions :

- Une réponse à la Saisine de la Société Française d'Hygiène Hospitalière (SF2H) par le Ministère des Solidarités et de la Santé (MSS), validé le 26 novembre 2021, sur le **rôle et les missions des EMH** ;
- Et une seconde réponse à la Saisine de la SF2H par le MSS, finalisée le 26/07/2022 sur les **indicateurs** des programmes de prévention et contrôle des infections (PCI) dans le secteur médico-social.

Une **première journée nationale EMH (JNEMH)** a également été organisée sous l'égide de la mission nationale PRIMO à Paris le 11 octobre 2022. Cette première journée nationale a rassemblé environ 300 personnes en présentiel et en visioconférence et a permis des échanges riches entre professionnels de la PRI impliqués dans les EMH dans leurs régions. La matinée de cette première journée nationale a été consacrée à la présentation du contexte national au travers de la **Stratégie nationale de PRI et lutte contre l'antibiorésistance 2022-2025** et des données nationales de consommations de solutions hydroalcooliques (SHA), de consommations antibiotiques et de résistance bactérienne dans les différents secteurs médicaux, médico-social et en ville. Des retours d'expériences d'EMH et d'actions concrètes, mais également une présentation à 3 voix (directeur, médecin coordonnateur et infirmière dans un EHPAD) ont permis plusieurs échanges avec les participants dans la salle. Deux dispositifs d'EMH en région ont été présentés par les ARS Auvergne-Rhône-Alpes et Grand Est. Ce qui a mis en lumière les différentes organisations, les historiques de déploiements, et l'importance d'inscrire nos actions dans le temps. Une table ronde a suivi avec de nombreux échanges entre professionnels, EMH, Infirmier(e) coordonnateur, CPias, Directeur, médecin. L'étude menée par le GinGer (intergroupe SPILF/SFGG) sur les attentes et besoins des professionnels médicaux et paramédicaux sur la PRI et le bon usage des antibiotiques (BUA) a été présentée. Enfin ont été présentées les interactions entre les premières **EMA et EMH** en mettant en avant les bénéfices liés à la mise en synergie des deux équipes. En effet nous avons tout à gagner à construire main dans la main. Et pour conclure cette première journée, une plateforme informatique pour la gestion du risque infectieux dans les EHPAD a été présentée, développée par l'EMH Haute Savoie Léman couvrant le territoire du GHT (Groupement Hospitalier de Territoire) Léman Mont Blanc en Auvergne Rhône Alpes. **Ce qui donne des idées pour tracer, valoriser, partager les actions des EMH.**

Ainsi, **notre dispositif régional d'EMH en Grand Est est toujours en construction**, un dispositif qui mettra quelques années à se construire mais qui est attendu par les ESMS, et doit permettre d'améliorer le renfort en hygiène et PIAS dans tous les EHPAD, MAS et FAM de notre région. Ce dispositif régional devra se construire et se pérenniser tout en prenant en compte les difficultés actuelles en Grand Est, et dans toutes les régions, de recrutement en professionnels formés en hygiène, et tout en nous rapprochant des dispositifs régionaux d'équipes multidisciplinaires en antibiothérapie (EMA) également en construction au niveau régional et national. Nous devons aussi **interagir avec tous les acteurs impliqués sur le terrain dans le secteur médico-social** (équipes mobiles de gériatrie, délégués de l'Assurance Maladie en contact avec les médecins prescripteurs en EHPAD, ...).

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- INSTRUCTION N° DGS/Mission antibiorésistance/DGOS/PF2/DGCS/SPA/2020/79 du 15 mai 2020 relative à la mise en œuvre de la prévention de l'antibiorésistance sous la responsabilité des agences régionales de santé.
- Saisine de la Société Française d'Hygiène Hospitalière par le Ministère des Solidarités et de la Santé, du 25 mars 2021 : création d'EMH.
- Réponse à la Saisine de la Société Française d'Hygiène Hospitalière par le Ministère des Solidarités et de la Santé, validé le 26 novembre 2021. Rôle et missions des EOH et des EMH. 25 pages.
- Réponse à la Saisine de la Société Française d'Hygiène Hospitalière par le Ministère des Solidarités et de la Santé, finalisée le 26/07/2022. Les indicateurs des programmes de prévention et contrôle des infections (PCI) dans le secteur médico-social. 15 pages.
- Stratégie nationale 2022-2025 de prévention des infections et de l'antibiorésistance santé humaine, par le Ministère des Solidarités et de la Santé. 85 pages.
- Recommandations professionnelles concernant les besoins de formation des professionnels de santé en charge des programmes de Prévention et Contrôle des Infections (PCI) [i.e. CPias, EOH, EMH], 26 octobre 2021. 52 pages

Annexe 1 : Questionnaire sur le recensement des besoins des EMH.

5 - Question de type : Texte simple

Votre question :

Nom de votre établissement de rattachement ?

Réponse obligatoire :

Oui Non

6 - Question de type : Liste déroulante

Votre question :

Votre établissement dispose-t-il d'une EOH ?

Réponses possibles :

Oui

Non

+ Ajouter une réponse

Réponse obligatoire :

Oui Non

+ Ajouter une condition d'affichage

7 - Question de type : Cases à cocher - choix multiples possibles

Votre question :

Si oui,

Réponses possibles :

avec un temps dédié de PH Hygiéniste

avec un temps dédié d'IDE Hygiéniste

+ Ajouter une réponse

Réponse obligatoire :

Oui Non

Afficher cet élément seulement si la question

6 - Votre établissement dispose-t-il d'une EOH ?

est égale à : Oui

8 - Question de type : Cases à cocher

Votre question :

si oui,

Réponses possibles :

au moins 0,5 ETP d'IDE

+ Ajouter une réponse

Réponse obligatoire :

Oui Non

Afficher cet élément seulement si la question

7 - Si oui,

est égale à : avec un temps dédié de PH Hygiéniste

9 - Question de type : Liste déroulante

Votre question :

Vous vous occupez de la prévention du risque infectieux au sein d'ESMS rattachés à votre établissement ?

Réponses possibles :

Oui

Non

+ Ajouter une réponse

Réponse obligatoire :

Oui Non

+ Ajouter une condition d'affichage

10 - Ligne de séparation

+ Ajouter une condition d'affichage

11 - Titre de présentation

Missions actuelles de votre EOH:

+ Ajouter une condition d'affichage

12 - Question de type : Cases à cocher - choix multiples possibles

Votre question :

Cocher les propositions qui vous concernent :

Réponses possibles :

- Elaborer/conduire des programmes de prévention et plan d'actions
- Produire des indicateurs
- Conseiller les gestionnaires de structure
- Formaliser et mettre à jour les référentiels/protocoles
- Concevoir/conduire des actions de sensibilisation et de formation
- Animer un réseau de correspondants médicaux en hygiène
- Animer un réseau de correspondants paramédicaux en hygiène
- Evaluer et surveiller le risque microbiologique environnemental
- Gérer les épidémies
- Conduire ou participer à l'analyse des infections graves (CREX,RMM)

+ Ajouter une réponse

Réponse obligatoire :

Oui Non

+ Ajouter une condition d'affichage

13 - Question de type : Liste déroulante

Votre question :

Êtes-vous amené à conduire ou participer à des actions de gestion de risque à priori ?

Réponses possibles :

Oui

Non

+ Ajouter une réponse

Réponse obligatoire :

Oui Non

+ Ajouter une condition d'affichage

14 - Question de type : Cases à cocher - choix multiples possibles

Votre question :

Si oui, cochez les propositions qui vous concernent :

Réponses possibles :

Cartographie du risque infectieux

Analyse de scénario

Visites de risque

Traceur ciblé

Analyse de processus

+ Ajouter une réponse

Réponse obligatoire :

Oui Non

Afficher cet élément seulement si la question

13 - Êtes-vous amené à conduire ou participer à des actions de gestion de risque à priori ?

est égale à : Oui

15 - Question de type : Liste déroulante

Votre question :

Êtes-vous amené à élaborer/conduire des actions d'évaluation ?

Réponses possibles :

Oui

Non

+ Ajouter une réponse

Réponse obligatoire :

Oui Non

+ Ajouter une condition d'affichage

16 - Question de type : Cases à cocher - choix multiples possibles

Votre question :

Si oui, cochez les propositions qui vous concernent :

Réponses possibles :

Hygiène des mains

Bon usage des Equipements de protection individuelle

Gestion des excreta

Précautions complémentaires

Gestions des déchets

Entretiens de l'environnement

Préparation de l'opéré

Entretien des Dispositif médicaux réutilisables

Endoscopie

+ Ajouter une réponse

Réponse obligatoire :

Oui Non

Afficher cet élément seulement si la question

15 - Êtes-vous amené à élaborer/conduire des actions d'évaluation ?

est égale à : Oui

17 - Question de type : Texte simple

Votre question :

Autres :

Réponse obligatoire :

Oui Non

Afficher cet élément seulement si la question

15 - Êtes-vous amené à élaborer/conduire des actions d'évaluation ?

est égale à : Oui

18 - Question de type : Liste déroulante

Votre question :

En tant qu'hygiéniste êtes-vous impliqué dans le bon usage des antibiotiques (ATB) ?

Réponses possibles :

Oui

Non

+ Ajouter une réponse

Réponse obligatoire :

Oui Non

+ Ajouter une condition d'affichage

19 - Question de type : Cases à cocher - choix multiples possibles

Votre question :

Si oui, cochez les propositions qui vous concernent :

Réponses possibles :

- Conseils en antibiothérapie
- Surveillance des consommations d'ATB
- Surveillance des résistances
- Formalisation des procédures d'antibioprophylaxie
- Formation des prescripteurs au bon usage des ATB
- Formations des paramédicaux au bon usage des ATB
- Mise en place ou Participation à des EPP sur le bon usage des ATB

+ Ajouter une réponse

Réponse obligatoire :

- Oui Non

Afficher cet élément seulement si la question

18 - En tant qu'hygiéniste êtes-vous impliqué dans le bon usage des antibiotiques (ATB) ?

est égale à :

20 - Question de type : Liste déroulante

Votre question :

Êtes-vous impliqué dans les actions de promotion de la vaccination ?

Réponses possibles :

Oui

Non

+ Ajouter une réponse

Réponse obligatoire :

- Oui Non

+ Ajouter une condition d'affichage

21 - Question de type : Cases à cocher - choix multiples possibles

Votre question :

Si oui, cochez les propositions qui vous concernent :

Réponses possibles :

Campagne de sensibilisation des professionnels à la vaccination

Campagne de sensibilisation des usagers à la vaccination

Surveillance des taux de vaccination/immunisation des personnels

Surveillance des taux de vaccination/immunisation patients/résidents

+ Ajouter une réponse

Réponse obligatoire :

- Oui Non

Afficher cet élément seulement si la question

20 - Êtes-vous impliqué dans les actions de promotion de la vaccination ?

est égale à :

22 - Question de type : Liste déroulante

Votre question :

Êtes-vous directement impliqué dans le processus de certification de votre établissement ?

Réponses possibles :

Oui

Non

+ Ajouter une réponse

Réponse obligatoire :

Oui Non

+ Ajouter une condition d'affichage

23 - Question de type : Texte simple

Votre question :

Période (passée ou à venir) de la certification V2020 de votre établissement :

Réponse obligatoire :

Oui Non

Afficher cet élément seulement si la question

22 - Êtes-vous directement impliqué dans le processus de certification de votre établissement ?

est égale à :

24 - Ligne de séparation

+ Ajouter une condition d'affichage

25 - Titre de présentation

Propositions du CPIas :

+ Ajouter une condition d'affichage

26 - Titre de présentation

Quels sont les outils clef en main, que le CPIas pourrait développer au sein d'un groupe de travail régional, susceptibles de vous intéresser ?

+ Ajouter une condition d'affichage

27 - Question de type : Liste déroulante

Votre question :

Outils de communication auprès des équipes de terrain sur les bonnes pratiques (affiches, flyers, vidéos...) ?

Réponses possibles :

Oui

Non

+ Ajouter une réponse

Réponse obligatoire :

Oui Non

+ Ajouter une condition d'affichage

28 - Question de type : Liste déroulante

Votre question :

Diaporamas de formation (commentés ou non)

Réponses possibles :

Oui

Non

+ Ajouter une réponse

Réponse obligatoire :

Oui Non

+ Ajouter une condition d'affichage

29 - Question de type : texte long

Votre question :

Thèmes souhaités ?

Réponse obligatoire :

Oui Non

Afficher cet élément seulement si la question

28 - Diaporamas de formation (commentés ou non)

est égale à : Oui

30 - Question de type : Liste déroulante

Votre question :

Outils pédagogiques de simulation virtuelle (type Simsimple) sur les dispositifs invasifs (voies veineuses et sous cutanées, sondage urinaire...) ?

Réponses possibles :

Oui

Non

+ Ajouter une réponse

Réponse obligatoire :

Oui Non

+ Ajouter une condition d'affichage

31 - Question de type : Liste déroulante

Votre question :

Outils d'évaluation des pratiques (non encore proposés par le REPIAS) :

Réponses possibles :

Oui

Non

+ Ajouter une réponse

Réponse obligatoire :

Oui Non

+ Ajouter une condition d'affichage

32 - Question de type : Cases à cocher - choix multiples possibles

Votre question :

Si oui, cochez les propositions qui vous concernent :

Réponses possibles :

Bon usage des sondes d'échographie

Gestion des déchets

Entretien de l'environnement

Précautions complémentaires

Entretien des dispositifs médicaux réutilisables

+ Ajouter une réponse

Réponse obligatoire :

Oui Non

Afficher cet élément seulement si la question

31 - Outils d'évaluation des pratiques (non encore proposés par le REPIAS) :

est égale à : Oui

33 - Question de type : texte long

Votre question :

Autres thèmes souhaités :

Réponse obligatoire :

Oui Non

Afficher cet élément seulement si la question

31 - Outils d'évaluation des pratiques (non encore proposés par le REPIAS) :

est égale à :

34 - Question de type : Liste déroulante

Votre question :

Check list sur la conduite à tenir en cas de suspicion de légionellose associée aux soins (à destination principalement des ESMS) ?

Réponses possibles :

Oui

Non

+ Ajouter une réponse

Réponse obligatoire :

Oui Non

+ Ajouter une condition d'attachage

35 - Question de type : Liste déroulante

Votre question :

Outil d'analyse du risque microbiologique environnemental ?

Réponses possibles :

Oui

Non

+ Ajouter une réponse

Réponse obligatoire :

Oui Non

+ Ajouter une condition d'attachage

36 - Question de type : texte long

Votre question :

Autres outils que vous souhaitez voir développer en collaboration avec le CPIas ?

Réponse obligatoire :

Oui Non

+ Ajouter une condition d'attachage

37 - Question de type : Liste déroulante

Votre question :

Comme on est plus intelligents à plusieurs que seul, seriez-vous intéressés pour participer à l'un des groupes de travail proposé par le CPIas afin de développer un outil réglo

Réponses possibles :

Oui

Non

+ Ajouter une réponse

Réponse obligatoire :

Oui Non

+ Ajouter une condition d'attachage

38 - Ligne de séparation

+ Ajouter une condition d'attachage

39 - Question de type : Liste déroulante

Votre question :

Souhaitez-vous reprendre les réunions du réseau des EOH ?

Réponses possibles :

Oui

Non

+ Ajouter une réponse

Réponse obligatoire :

Oui Non

+ Ajouter une condition d'affichage

40 - Question de type : Cases à cocher

Votre question :

Si oui, rythme :

Réponses possibles :

2 fois/an

3 fois/an

+ Ajouter une réponse

Réponse obligatoire :

Oui Non

Afficher cet élément seulement si la question

39 - Souhaitez-vous reprendre les réunions du réseau des EOH ?

est égale à : Oui

41 - Question de type : Cases à cocher

Votre question :

Si oui, modalités :

Réponses possibles :

En présentiel (site de Reims)

En distanciel

Modalité mixte

+ Ajouter une réponse

Réponse obligatoire :

Oui Non

Afficher cet élément seulement si la question

39 - Souhaitez-vous reprendre les réunions du réseau des EOH ?

est égale à : Oui

42 - Ligne de séparation

+ Ajouter une condition d'affichage

43 - Question de type : Liste déroulante

Votre question :

Seriez-vous intéressé pour participer à un groupe de co développement professionnel entre pairs ?

Réponses possibles :

Oui

Non

+ Ajouter une réponse

Réponse obligatoire :

Oui Non

+ Ajouter une condition d'attachage

44 - Texte de présentation

Il s'agit de réunions organisées à périodicité établie. Chaque réunion fait l'objet d'un thème précis proposé à l'avance par l'un des membres du groupe en fonction d'une problématique rencontrée, d'une demande institutionnelle, de l'actualité ou d'un besoin particulier. Le Cpias se chargerait d'organiser les réunions, d'en assurer les comptes rendus, d'effectuer une bibliographie thématique envoyée avant la réunion, puis le groupe procéderait à un échange d'expérience et d'avis entre pairs.

+ Ajouter une condition d'attachage

45 - Ligne de séparation

+ Ajouter une condition d'attachage

46 - Titre de présentation

Le Cpias diffuse régulièrement une "News letter" :

+ Ajouter une condition d'attachage

47 - Question de type : Liste déroulante

Votre question :

Vous lisez tout ou partie de cette "News letter" ?

Réponses possibles :

Oui

Non

+ Ajouter une réponse

Réponse obligatoire :

Oui Non

+ Ajouter une condition d'attachage

48 - Question de type : Cases à cocher - choix multiples possibles

Votre question :

Si oui, quels sujets souhaiteriez vous y trouver ? Cochez les thèmes susceptibles de vous intéresser :

Réponses possibles :

Les actualités/infos/outils du Cpias GE

Les actualités/infos/outils du réseau des Cpias (REPIAS)

Les actualités/infos/outils de la mission nationale SPIADI

Les actualités/infos/outils de la mission nationale SPICMI

Les actualités/infos/outils de la mission nationale SPARES

Les actualités/infos/outils de la mission nationale PRIMO

Les actualités/infos de la SF2H et retour du congrès annuel

Les actualités/infos concernant le risque infectieux du HCSP

+ Ajouter une réponse

Réponse obligatoire :

Oui Non

Afficher cet élément seulement si la question

47 - Vous lisez tout ou partie de cette "News letter" ?

est égale à :

49 - Question de type : Liste déroulante

Votre question :

Vous avez accès aux informations de cette "News letter" par d'autres canaux ?

Réponses possibles :

Oui

Non

+ Ajouter une réponse

Réponse obligatoire :

Oui Non

+ Ajouter une condition d'affichage

50 - Question de type : Liste déroulante

Votre question :

La périodicité de diffusion une fois tous les deux mois vous convient-elle ?

Réponses possibles :

Oui

Non

+ Ajouter une réponse

Réponse obligatoire :

Oui Non

+ Ajouter une condition d'affichage

51 - Ligne de séparation

+ Ajouter une condition d'affichage

52 - Question de type : Cases à cocher - choix multiples possibles

Votre question :

Le CPias organise régulièrement des Webinaires thématiques, cochez les thèmes susceptibles de vous intéresser :

Réponses possibles :

Entretien des DM réutilisable : présentation du Guide SF2H, endoscopes

Mise à jour du DARI : présentation du nouvel outil d'évaluation

Tri des déchets

+ Ajouter une réponse

Réponse obligatoire :

Oui Non

+ Ajouter une condition d'affichage

53 - Question de type : texte long

Votre question :

Autres thèmes :

Réponse obligatoire :

Oui Non

+ Ajouter une condition d'affichage

54 - Ligne de séparation

+ Ajouter une condition d'affichage

55 - Question de type : Cases à cocher - choix multiples possibles

Votre question :

Quelles sont les formations (gratuite ou à bas coût) que le CPIas pourrait organiser (formateur interne ou prestataire en fonction des thématiques), susceptibles de vous intéresser ?

Réponses possibles :

Communication engageante

Pédagogie

Gestion des risques a priori (type formation à l'analyse de scénario)

Gestion de crise/épidémie

Prévention des infections en secteur d'endoscopie

Microbiologie environnementale

+ Ajouter une réponse

Réponse obligatoire :

Oui Non

+ Ajouter une condition d'affichage

56 - Question de type : texte long

Votre question :

Autres thèmes :

Réponse obligatoire :

Oui Non

+ Ajouter une condition d'affichage

57 - Ligne de séparation

+ Ajouter une condition d'affichage

58 - Question de type : Liste déroulante

Votre question :

Seriez-vous prêt à participer à un protocole de recherche visant à établir le niveau de risque individuel d'acquisition d'une BHR par un patient et donc la nécessité, les conditions de mise en œuvre ?

Réponses possibles :

Oui

Non

+ Ajouter une réponse

Réponse obligatoire :

Oui Non

+ Ajouter une condition d'affichage

59 - Ligne de séparation

+ Ajouter une condition d'affichage

60 - Question de type : Liste déroulante

Votre question :

Souhaiteriez-vous retrouver sur notre site internet un agenda annuel regroupant toutes nos manifestations/formations ?

Réponses possibles :

Oui

Non

+ Ajouter une réponse

Réponse obligatoire :

Oui Non

+ Ajouter une condition d'affichage

61 - Ligne de séparation

+ Ajouter une condition d'affichage

62 - Question de type : texte long

Votre question :

Avez-vous d'autres propositions à nous faire ?

Réponse obligatoire :

Oui Non

+ Ajouter une condition d'affichage

63 - Texte de présentation

Nous vous remercions pour votre participation.



BILAN ACTIVITE

Page de garde

BILAN D'EXECUTION : 2022

Identification de l'avenant CPOM

N° avenant
 CPOM

Période totale de réalisation de l'avenant

Date de début JJ/MM/AAAA

Date de fin JJ/MM/AAAA

Période de réalisation prise en compte au titre du présent bilan d'exécuti

Date de début JJ/MM/AAAA

Date de fin JJ/MM/AAAA

Identification du bénéficiaire

Raison sociale

N° SIRET 000 000 000 0000

N° Finess géographique 00 000 000 0

Le cas échéant, N° Finess juridique 00 000 000 0

Adresse

Responsable du projet

PRESENTATION

Coordonnées du déclarant :

Nom, prénom :
 Fonction :
 Courriel :
 Téléphone :

Identification de l'EMH :

Nom de l'EMH :
 Date de création :
 Département concerné :

Composition de l'EMH (IDE, encadrement) :

Nom	Qualification	ETP budgété	EPT pourvu

Etablissement de rattachement :

Nom de l'établissement :
 Numéro FINISS :
 Adresse :
 Nom du groupe (si appartenance à un groupe) :

Etablissements pris en charge :

Nom de l'EMS	ESMS 1	ESMS 2	ESMS 3	ESMS 4	ESMS 5
finess géographique					

Indicateurs EMH année 2021-2022 - version 2022

1. DEPLACEMENTS = VISITES :

	ESMS 1	ESMS 2	ESMS 3	ESMS 4	ESMS 5
Nombre de visites sur site programmées :					
Nombre de visites sur site programmées réalisées :					
Nombre de visites sur site non programmées :					
total des visites effectuées :	0	0	0	0	0
Kilométrage annuel (facultatif) :					
Commentaires :					

2. ANALYSE DU RISQUE INFECTIEUX :

	ESMS 1	ESMS 2	ESMS 3	ESMS 4	ESMS 5
DARI réalisé :					
Actualisation du DARI par l'EMS sur les 3 dernières années : <i>oui=1/non=0</i>					
Nombre d'épisodes épidémiques durant l'année, pour lequel l'EMH est intervenue :					
<i>IRA hors COVID</i>					
<i>COVID</i>					
<i>GEA</i>					
<i>Gale</i>					
<i>BMR</i>					
<i>Autres</i>					
Cas isolés d'infections durant l'année écoulée, pour lequel l'EMH est intervenue :					
<i>Légionellose</i>					
<i>Tuberculose</i>					
<i>toutes autres alertes de nature infectieuse...</i>					
Commentaires :					

Indicateurs EMH année 2021-2022 - version 2022

3. HYGIENE DES MAINS :					
Volume en litres de produit hydro-alcoolique commandés par an :	ESMS 1	ESMS 2	ESMS 3	ESMS 4	ESMS 5
<i>Don pris en compte : oui/ non</i>					
4. GESTION DES RISQUES :					
Nombre de protocoles/ procédures/ CAT dans le cadre de la prévention et de la gestion du risque infectieux :	ESMS 1	ESMS 2	ESMS 3	ESMS 4	ESMS 5
<i>rédigés en collaboration avec l'EMH dans l'année :</i>					
<i>réactualisés en collaboration avec l'EMH dans l'année :</i>					
Nombre de RETEX, visites de risques, analyse des causes :					
Nombre d'évaluations ou audits réalisées :					
Restitution :					
<i>Nombre d'évaluations restituées</i>					
5. POLITIQUE VACCINALE :					
Participation aux actions de sensibilisation aux campagnes de vaccination en lien avec les autres acteurs impliqués :	ESMS 1	ESMS 2	ESMS 3	ESMS 4	ESMS 5
<i>oui/ non</i>					
6. POLITIQUE DE PREVENTION DES AES :					
Présence de protocole :	ESMS 1	ESMS 2	ESMS 3	ESMS 4	ESMS 5
<i>oui=1/non=0</i>					
Présence d'affiche "conduite à tenir" :					
<i>oui=1/non=0</i>					
7. FORMATION :					
Nombre de formations :	ESMS 1	ESMS 2	ESMS 3	ESMS 4	ESMS 5
Nombre de professionnels formés :					
<i>Equipe médicale</i>					
<i>IDE</i>					
<i>AS</i>					
<i>Kinésithérapeute</i>					
<i>Personnel médico social (AMP)</i>					
<i>Personnel technique (personnel des cuisines, agent entretien, ASH)</i>					
<i>Encadrement, administratif</i>					
<i>Autres</i>					
Nombre de résidents formés :					
<i>Thème</i>					
<i>Thème</i>					

Indicateurs EMH année 2021-2022 - version 2022

8. SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE :					
Plan de surveillance des légionelles, mise en place par l'ESMS :	ESMS 1	ESMS 2	ESMS 3	ESMS 4	ESMS 5
<i>oui=1/non=0</i>					
Éléments de surveillance (alertes) transmis à l'EMH :					
<i>oui=1/non=0</i>					
Nombre d'actions correctives effectuées :					
<i>Nombre de déplacements hors visites prévus :</i>					
<i>Nombre consignes par mails/téléphone :</i>					
<i>Total :</i>	0	0	0	0	0
9. AUTRES CONSEILS ET EXPERTISES (achats matériels, travaux, circuits ...) :					
<i>Thème</i>	ESMS 1	ESMS 2	ESMS 3	ESMS 4	ESMS 5
<i>Thème</i>					
<i>Thème</i>					
<i>Thème</i>					
<i>Thème</i>					
<i>Thème</i>					
<i>Thème</i>					
10. TRAVAIL EN RESEAU :					
Participation aux réunions de coordination de l'établissement :	ESMS 1	ESMS 2	ESMS 3	ESMS 4	ESMS 5
<i>oui=1/non=0</i>					
Animation par l'EMH de groupes de travail inter EMS :					
<i>oui=1/non=0</i>					
<i>Thème</i>					
<i>Thème</i>					
<i>Thème</i>					
<i>Thème</i>					
<i>Thème</i>					
<i>Thème</i>					
<i>Thème</i>					
12. SOLLICITATIONS HORS CONVENTION :					
Nombre d'EMS hors convention sollicitant de l'aide en prévention du risque infectieux :					
Nom et finesse géographique des structures demandeuses :					
Nature des sollicitations :					